



CTSD du 8 avril 2020 : déclaration préalable

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vivons des temps – à proprement parler - **extraordinaire**s : la routine administrative se trouve fortement perturbée par les contraintes sanitaires qui nous sont imposées et les incertitudes sur ce que nous allons faire et devenir dans les prochaines semaines ; le retour en classe même ne peut pas encore être fixé par le Ministère.

Tout d'abord, nous saluons **les efforts de tous les personnels** de l'Education Nationale pour maintenir une relative continuité du service public, à la DSDEN par exemple, et surtout les collègues en charge de l'accueil de certains élèves dont les parents sont requis par leurs missions prioritaires.

Le « *dialogue social* » institutionnel, déjà difficile, n'en est que **plus compliqué** par le confinement, le recours à des outils informatiques et la concertation à distance. A la demande conjointe du SE-Unsa et du Sgen-CFDT (courrier du 25 mars) mais sans doute davantage sous la pression ministérielle, vous avez reporté le CTSD et aménagé le calendrier, y compris les opérations du mouvement.

Ce qui rend l'objet de ce CTSD en visio-conférence particulièrement difficile, c'est aussi le fait que votre projet définitif de carte scolaire ne pouvait nous être communiqué qu'après un CTA lui-même retardé, qui a dû statuer sur la rallonge de moyens accordée par le ministère. Car l'Académie – qui devait lui rendre 27 postes - en recevra finalement 38, ce qui est plutôt **a priori** une bonne nouvelle. Mais nous ne savons même pas quelle répartition entre les départements a été présentée au dernier CTA ou décidée entre les Dasen. Les derniers documents préparatoires ne nous sont parvenus qu'hier à 8 heures du soir, ce qui nous a laissé peu de temps pour les analyser.

Les circonstances étranges de ce dialogue ne peuvent que renforcer la toute puissance de l'administration de l'Etat. Nous sommes, encore plus que d'habitude, obligés de **faire confiance au sérieux et à l'équité des services** de la DSDEN pour que le service public d'enseignement du 1^{er} degré soit prêt à fonctionner correctement à la rentrée de septembre, quel que sera alors l'état sanitaire de notre pays.

Dans l'immédiat, nous ne pouvons que **refuser la suppression de postes RASED** qui va alourdir la charge de travail des personnels et empêcher les départs en formation. **Nous déplorons aussi la disparition du dispositif « plus de maîtres que de classes »** alors que c'était une compensation appréciée dans les écoles hors REP et REP+ dont le public est néanmoins « *socialement difficile* ». Sur ces deux points, nous avons quelques questionnements.